



**COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE
NATIONALE DE BASKETBALL**
Consultation par courriel
Validation en date du 9 mars 2021

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, les membres du Comité Directeur ont été consultés par courriel le 9 mars 2021.

11 membres sur 17 ont participé aux votes dans les délais impartis.

Ont voté par retour de courriels : MM. Alain **BERAL**, Yvan **GUEUDER**, Stéphane **KROEMER**, Christian **DEVOS**, Christophe **LE BOUILLE**, Nicolas **RAIMBAULT**, José **RUIZ**, Jesse **DELHOMME**, Martial **BELLON**, Yohan **SENEZ**, Michel **GOBILLOT**

Excusés : Mili **SPAHIC**, Jean-Marc **JEHANNO**, Paul **MERLIOT**, Christian **LEMASSON**, Gaetan **MULLER**, Jean-Louis **BORG**

Le Comité Directeur réunissant au moins la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

Relevé de Décisions

Sujet n°1 : Organisation du Final 8

Pour rappel, le Comité Directeur du 17 février 2021 et l'Assemblée Générale du 22 janvier 2021 ont validé l'idée d'organiser un Final 8 en Jeep® ELITE si la saison régulière va à son terme avant le 15 juin 2021.

A la suite du Comité Directeur du 25/02/2021, un appel à candidature a été lancé. Il restait au Comité Directeur à statuer sur le cahier des charges de l'organisation de ce Final 8.

Après réflexion, il a été proposé aux membres du Comité Directeur d'approuver un cahier des charges (cf. annexe).

Les membres du Comité Directeur ont eu le choix entre les 3 propositions suivantes :

- **Approbation du cahier des charges**
- **Refus d'approbation du cahier des charges**
- **Abstention**

Nombre de votants : 11

Résultats des votes :

- **Approbation : 11**
- **Refus d'approbation : 0**

-Abstention :0

Le cahier des charges de l'organisation du Final 8 est approuvé à l'unanimité. Il sera transmis à l'ensemble des clubs.



Le Président
M. Alain BERAL



Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT